Relevé de compte, mai 2026

Ce document déclare suivre la quatrième partie de la norme d’archivage, au niveau qui admet des fichiers joints. La partie sur laquelle il repose accepte un fichier de toute nature, quelle que soit la norme que ce fichier suit lui-même : le même document répond ainsi à une personne et à un programme. Les lignes ci-dessous sont aussi contenues dans le fichier, sous la forme que lit une machine.

Transport	1 240.00
Manutention	186.50
À payer	1 426.50